

AUX CHEMINOTS
CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Équipement — Montreuil, le 12 novembre 2026

ÉLECTIONS CSE
DU 19 AU 26 NOVEMBRE 2026

À L'ÉQUIPEMENT, NOS SAVOIR-FAIRE MÉRITENT DU RESPECT : VOTEZ CGT !

Du 19 au 26 novembre, les cheminots de l'Équipement votent pour leurs représentants au CSE. Ce scrutin compte : il détermine quelles organisations syndicales sont représentatives, donc lesquelles peuvent négocier et signer des accords, et avec quel poids face à la Direction.
Les dernières semaines l'ont montré, ce qui a été obtenu l'a été par la mobilisation des agents.

LA CGT AU CŒUR DES LUTTES DURANT LE DERNIER MANDAT !

La mobilisation au service électrique a porté ses fruits et a surtout ouvert la voie pour de nouveaux conquis sociaux. Les actions, très largement suivies, ont contraint la Direction à répondre, en partie, aux attentes des cheminot·e·s. Au niveau national, nous avons obtenu :

- le doublement de la sortie d'astreinte à compter de la 7e sortie, et son triplement à compter de la 11e ;
- des embauches, avec 630 recrutements pour 2026 ;
- des nominations immédiates à la classe 3 pour des agent·e·s ;
- la nomination automatique à la classe 3 pour les agents SE après 3 cycles d'astreinte ;
- un accord de fin de carrière, fortement inspiré des propositions de la CGT.

Du national aux luttes locales, des avancées significatives ont été actées :

- l'étude d'une rémunération systématique des tuteur·trice·s ;
- le maintien de brigades ;
- un panier-repas systématiquement fourni lors des opérations coups de poing ;
- des gratifications ;
- une augmentation de 20 % de la prime de travail sur 6 mois, reconduite pour 6 mois.

Ces avancées locales prouvent que la mobilisation paye et sont le fruit de luttes inscrites dans la durée. **Pour la CGT, elles ne doivent pas rester l'exception d'une région ou d'un métier, elles doivent être étendues à tous.**

La Fédération CGT des cheminots appelle à l'élargissement des luttes dans toute la filière Équipement.

Les tables rondes sur les sujets SE ne sont pas closes, et des discussions sont en cours pour tous les métiers de l'Équipement. Chaque acquis a été arraché par l'action collective, et c'est elle qui permettra d'aller plus loin. Sur la base des revendications des cheminot·e·s, la CGT porte de nouveaux acquis sociaux.



263, rue de Paris - 93515 Montreuil - Tél : 01.55.82.84.40 - coord@cheminotcgt.fr – www.cheminotcgt.fr

NOS REVENDICATIONS

Reconnaître la technicité et les qualifications

- Une PRIME DE BASE GARANTIE pour tous les métiers de l'Équipement, avec pour objectif le doublement de la prime de travail, y compris pour les contractuels.
- L'accès des REQ à la classe 5 sur leur poste, avec leurs missions actuelles.
- L'augmentation des classes 4 pour les ATU.

Reconnaître la pénibilité

- La pénibilité avérée des métiers exercés en extérieur et de ceux assurant l'astreinte, notamment les Télécoms, les surveillants de travaux et les dirigeants d'astreinte.
- La revalorisation du taux A, du taux B et du repos compensateur.
- De meilleures conditions de travail, notamment lors des épisodes de canicule.
- Défendre l'emploi et nos collectifs de travail.
- La sauvegarde des collectifs de travail de proximité, en renforçant leurs effectifs.
- La réinternalisation des charges de travail, plus particulièrement à la Voie, avec des effectifs suffisants : le travail confié à l'extérieur, c'est un emploi cheminot en moins et un savoir-faire qui s'éloigne.

Améliorer le quotidien et le pouvoir d'achat

- La transformation de l'allocation panier-repas en allocation repas pour les agent·e·s de la Voie.
- Une meilleure prise en compte de la vie chère, notamment en zone frontalière.

Gagner du temps pour vivre

La CGT revendique la semaine de 32 heures, sans perte de salaire. Il n'est plus acceptable que des agent·e·s enchaînent des semaines de 6 jours. Nous demandons des temps de repos supplémentaires pour que ces agents puissent souffler.

Agir contre le dumping social et la concurrence entre les travailleurs

- La CGT revendique un nouveau Statut du travail cheminot (NSTC), élargi à la toute la branche, garantissant les mêmes droits pour tous.
- Une grille unique des salaires.

Chaque voix compte. Les négociations à venir sur les salaires, les astreintes, les conditions de travail et les fins de carrière seront décisives. Alors, chaque bulletin CGT est une arme pour défendre vos droits.

Voter CGT, c'est aussi l'occasion de porter un syndicalisme de luttes, de conquêtes et contre toute forme de renoncement.

ALORS DU 19 AU 26 NOVEMBRE, VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !